

**Vœux 2023**  
**Samedi 7 janvier 2023 - 19h**  
**Salle communale d'Allinges**

Madame, Monsieur, Chères Allingeoises, Chers Allingeois, Chers Amis,  
Je suis très heureux et honoré de vous accueillir ce soir dans notre salle communale, notre maison commune, pour la reprise de la traditionnelle cérémonie des vœux.  
Permettez-moi tout d'abord de saluer les personnalités qui me font l'honneur et l'amitié d'avoir répondu à mon invitation :

Madame Anne-Cécile Violland, députée de la 5ème circonscription,  
Monsieur Cyril Pellevat, sénateur de la Haute-Savoie  
Monsieur Serge Delsante, Conseiller régional  
Madame Patricia Mahut, Conseillère départementale  
Monsieur Richard Baud, Conseiller départemental  
Monsieur le maire honoraire de la commune d'Allinges, M. Gérard Duvaut  
Monsieur le maire honoraire de la commune d'Allinges, M. Jean-Pierre Fillon  
Monsieur Christophe Arminjon, Président de Thonon Agglomération  
Mesdames et Messieurs les maires et élus des Communes Voisines  
Mesdames et Messieurs les Vices – Présidents et conseillers de Thonon Agglomération  
Messieurs les représentants de la Gendarmerie, Capitaine Borel et Adjudant Palacio de la brigade de Bons – Douvaine  
Monsieur le curé de la Paroisse des Hermones, Père Nicolas Owona  
Mesdames et Messieurs les représentants des associations

Je vous remercie de votre présence.

Nous sommes réunis ce soir pour une rencontre conviviale, afin de passer un bon moment ensemble, émettre et souhaiter des vœux pour cette nouvelle année 2023. C'est un moment important car c'est la reprise du rythme de cette cérémonie après une pause de plus de 2 années en raison de la crise Covid que nous avons traversée.  
Crise sanitaire (ou pandémie) qui se poursuit à moindre échelle certes, mais qui ne l'oublions, pas se prolonge.

Ainsi, ce soir me revient la lourde tâche de retracer en un seul discours les 3 dernières années d'activité municipale, 2020, 2021 et 2022 puis d'esquisser les perspectives pour 2023 et au-delà tout en faisant « court » comme certains de mes collègues adjoints me le demandent...  
Je vais tenter de répondre à ces objectifs.  
En premier lieu, j'ai une pensée pour les nombreuses (trop nombreuses) personnes qui nous ont quittés lors de ces 3 dernières années, et plus particulièrement pour ces 3 personnalités marquantes à divers titres de notre commune :

- En 2020, Monsieur Jean-François Pillot, ancien Président et membre très actif du club de vélo Team Allinges Publier, conseiller municipal, qui s'est beaucoup investi dans la mise en route de l'Agenda 21 avec la clef de nombreuses actions mises en œuvre ;

Et plus récemment :

- - Fin novembre, Madame Anne-Marie Avondo du hameau de Noyer, notre doyenne qui nous a quittés dans sa 105<sup>e</sup> année
- - Et tout dernièrement, en décembre, Monsieur Jean-Jacques Dupuis, Président du club de foot, qui s'est dévoué corps et âme pour le club qu'il aimait tant.

En 2020, nous avons connu le renouvellement du conseil lors des élections municipales du 20 mars.

Je tiens de nouveau à remercier l'ensemble des conseillers municipaux de la mandature précédente pour leur engagement et souhaiter la bienvenue aux nouveaux élus.

En raison de la pandémie, nous avons connu une période qui a vu la nouvelle équipe municipale s'installer concrètement 4 mois plus tard, en juin, puis une mise en route compliquée avec beaucoup de réunions en distanciel...

Pour autant, la gestion de la crise Covid a révélé la formidable capacité des habitants d'Allinges à se mobiliser pour en atténuer les conséquences, un grand merci aux services municipaux, scolaires, techniques et administratifs, à Madame la directrice de l'école Joseph Dessaix (Mlle Bec et à son équipe), aux commerçants, ainsi qu'aux élus et à toute l'équipe du CCAS de Muriel DESPRÉS pour l'accompagnement de nos plus fragiles lors de cette période ainsi que pour l'organisation des séances de tests à la salle communale.

Ma plus grande fierté lors de cette difficile période est que nous ayons réussi à maintenir l'école ouverte durant tous ces cycles de confinement et permis à des parents de conserver une activité professionnelle en garantissant un accueil continu, en ouvrant des « classes » improvisées dans la salle communale et au Foyer des Hermones, Chemin de Leyriat (merci à l'APEI pour le prêt des locaux).

En février 2022, la guerre a aussi frappé aux portes de notre Europe, en Ukraine.

Il faut saluer l'extraordinaire courage et la force de résilience des forces armées et du peuple ukrainien face à son barbare agresseur. Ils défendent plus que leur pays, ils défendent aussi nos valeurs communes de liberté et de démocratie.

Vous avez d'ailleurs fait preuve d'une solidarité exemplaire pour aider les Ukrainiennes et les Ukrainiens : Allinges, à son humble niveau, a apporté et apporte encore tout son soutien à la population ukrainienne en

- Ayant accompagné une initiative locale, en lien avec les Scouts de Cluses, de collecte de biens de première nécessité
- Et en accueillant dans les meilleures conditions possibles à Mésinges et au Chef-Lieu deux familles de réfugiés ukrainiens originaires des environs de la ville de Kharkiv, dont les enfants (Devid et Regina) sont actuellement scolarisés à l'école de l'Aérospatiale.

Avant de vous rappeler les nombreuses réalisations effectuées sur notre commune lors de ces 3 dernières années, je tiens à vous faire part des 3 dossiers majeurs et prégnants qui me, et nous, préoccupent pour l'avenir de notre commune, (je ne les cite pas par ordre d'importance, ils ont tous les trois le même degré) :

- **Carrière du Lyaud** : nous n'avons toujours pas de retour du porteur de projet pour des propositions de tracés alternatifs comme l'avait bien spécifié Monsieur le Commissaire de

l'enquête publique, qui avait assorti d'une réserve son avis favorable à l'extension de la carrière, compte tenu de la dangerosité pour les riverains des norias de camions sur les voiries départementales en agglomération.

Nous avons perdu sur ce dossier le recours en première instance au tribunal administratif de Grenoble mais nous ne baissons pas les bras. Il s'agit d'un dossier majeur pour la sécurité, la salubrité et la tranquillité de notre commune pour les 30 prochaines années. Le conseil municipal a ainsi récemment validé l'appel de la commune d'Allinges de la décision auprès de la cour administrative d'appel de Lyon.

- **Liaison Machilly – LMT Autoroute A412** : le dossier suit son cours tant au niveau administratif que technique. Je rappelle aux habitants de Mésinges que nous sommes en contact avec les services de l'État et de la Sncf et qu'à la suite des dernières interrogations des riverains sur le projet, les procédures sont bien respectées : il n'y aura pas de pont-rail s'il n'y a pas d'autoroute, tout projet faisant l'objet, et fort heureusement, d'études au préalable avant la mise en œuvre, ce qui est en cours actuellement.

- **En 2023, la commune d'Allinges sera mise en carence au titre de la loi SRU.** Nous avons réussi lors des 2 précédentes périodes triennales à respecter les objectifs tant quantitatifs (nombre) que qualitatifs (en fonction des typologies des logements PLS Plai).

Sur la dernière période 2019-2022, nous n'avons pas pu atteindre les objectifs fixés par l'État car ceux-ci n'étaient pas à adéquation avec nos gisements fonciers et les possibilités offertes par le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Nous avons donc relancé dès fin 2016 une révision de notre PLU qui a été finalisée en 2022. Ce document nous a permis de geler une grande partie du secteur de Noyer (via un Papag – périmètre d'attente de projet d'aménagement global –) pour se donner le temps de mettre en place un aménagement cohérent et qualitatif qui sera labellisé officiellement Écoquartier.

Ce n'est pas du « greenwashing » : l'objectif de l'obtention de cette labellisation nous imposera de mettre en place une démarche de développement durable couplée d'une véritable concertation citoyenne dès le démarrage du projet d'aménagement.

À ce titre, nous avons déjà eu une réunion publique avec le cabinet et les services aménagement de Thonon Agglo, nous devons « rendre notre copie » dans le cadre de la procédure du PLUi HM (*Plan Local d'Urbanisme intercommunal – Habitat et Mobilité*) qui est en cours et que je vous invite à vous approprier en participant aux diverses réunions de concertation pour apporter vos contributions.

Les conséquences de cette mise en carence de la commune sont assez lourdes : fin du droit de préemption, alourdissement des amendes SRU (de 80K euros à pas loin de 200K euros).

À ce sujet, nous avons anticipé celles-ci, en augmentant à contre-cœur la taxe foncière sur les bâtiments : c'était le « prix à payer » pour se donner le temps d'un aménagement réfléchi de notre commune et de ne pas faire du « chiffre pour du chiffre ». Je tiens à remercier les services de l'État avec lesquels nous avons un bon accompagnement sur ce dossier et ceux de l'agglomération de nous avoir permis de mettre en œuvre cet outil de gel temporaire.

Ces trois dossiers prégnants ne nous empêchent pas d'aller de l'avant et de travailler pour l'avenir durable de notre commune.

Ainsi, nous pouvons être fiers de voir que l'ensemble des travaux, investissements planifiés pour certains depuis 2015, ont été menés à bien et ce, dans de bonnes conditions économiques et financières :

- En premier lieu, l'École de l'Aérospatiale, qui a été mise en service début janvier 2022, est l'investissement le plus structurant de notre commune, permettant de rééquilibrer les effectifs, de limiter les déplacements. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette réalisation : architecte, maître d'œuvre, entreprises, services techniques de la commune et de Thonon Agglo, services administratifs et scolaires, équipe du corps enseignant... Et merci encore à Thonon Agglo d'avoir permis d'installer le centre de loisirs intercommunal à l'école Joseph Dessaix. Un grand merci également à nos partenaires qui, par leurs contributions financières, ont permis de boucler le budget : l'État au titre de la DETR – *dotations d'équipement des territoires ruraux* – et du FCTVA – fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée –, la Région et le Département.

Je voudrais aussi renouveler mes remerciements à Monsieur Jean-Pierre Fillon et à son équipe municipale qui ont saisi l'opportunité de racheter le site de la colonie de l'Aérospatiale en 2002. Sans ce gisement foncier, nous aurions rencontré des difficultés pour trouver et financer un site d'accueil approprié.

Remerciements aussi à Mme Monique et M. Claude Mouchet pour la cession du terrain boisé surplombant le site : celui-ci permet de relier l'école au chemin rural qui mène aux châteaux en toute sécurité.

L'ouverture de l'Aérospatiale ne doit pas nous faire oublier pour autant l'école Joseph DESSAIX. Conjointement au lourd investissement de l'Aérospatiale je rappelle que la commune a depuis 2016 beaucoup investi dans l'école Joseph Dessaix :

- 3 nouvelles classes ont été créées dans les anciens appartements des instituteurs ;
- Une reconfiguration et un agrandissement de la cour du bas ont été opérés ;
- De nouveaux préaux, plus en adéquation avec les effectifs, ont été installés ;
- Et plus récemment, le changement de la chaudière par des équipements haute performance énergétique avec le soutien financier de l'État et de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Soulignons l'important dynamisme de l'école Joseph Dessaix, avec l'ouverture de la deuxième classe UEMA du département (Unité d'enseignement en maternelle autisme) qui prend en charge des enfants du territoire, porteurs de handicap type autisme de 3 à 6 ans, et dernièrement, ces deux prix / récompenses qui sont une reconnaissance du travail accompli :

- La classe de CP de Madame Haldebert a obtenu le premier prix régional dans le cadre du programme de sensibilisation Watty du concours national d'expression artistique inter-école sur le thème de la sobriété numérique, « nature versus écrans » ;
- La classe de GS/ CP de Madame Detraz en partenariat avec la classe de maternelle UEMA, qui a obtenu cette année le premier prix départemental des écoles fleuries.

Toujours au sujet des écoles, la commune, à la suite d'une proposition des services de l'État, a mis en place le dispositif « repas à 1 euro ». Cette initiative reflète une volonté forte de l'équipe municipale : en effet, tout le monde n'a pas le même niveau de vie sur notre commune, le coût de la vie, je ne vous apprends rien, très élevé sur notre secteur. À ce jour, pas loin de 10 % des enfants en bénéficient, ce qui permet de leur offrir un repas équilibré et rend plus facilement accessible la cantine, mais également permet à des parents, souvent des mères de famille isolées, c'est une réalité, d'accéder à l'emploi, étant de fait disponible sur ce temps de midi...

C'est une mesure de solidarité importante pour nos jeunes et leurs familles. Tout comme l'accord sous forme de conventionnement que nous venons de valider avec la ville de Thonon pour rendre accessible

gratuitement sa médiathèque aux moins de 18 ans de la commune en prenant en charge les abonnements « hors ville de Thonon » (ainsi que pour les chômeurs, bénéficiaires du RSA...)

À mes yeux, c'est un double investissement :

- Culturel, car il permet une meilleure accessibilité à ce très bel outil que la commune d'Allinges ne serait jamais en mesure de s'offrir ;
- Et territorial puisqu'il démontre que l'on peut, hors du cadre de la carte administrative et des transferts de compétence, mettre en place à moindre coût des services à la population.

Il permet de compléter l'offre de bibliothèques intra-muros de nos deux écoles.

Un grand merci à Monsieur le maire de Thonon et à son conseil municipal qui ont validé à l'unanimité la convention.

Ensuite, vous avez pu le constater, nous avons pu finaliser les 3 tranches d'aménagement des voiries suivantes avec enfouissement des réseaux, reprise par Thonon Agglo des réseaux d'assainissement, mise en séparatif, installation de trottoirs, mise en sécurité et aux normes des arrêts de bus, cheminement piétonnier sécurisé.

1. Au chef-lieu : de l'Aérospatiale à la place de l'Église ;
2. À La Chavanne : Rue des Marmousets, Rue du Stade, avenue du Centenaire (enfouissement réseaux secs) ;
3. Au carrefour de Noyer.

Sur ces 3 chantiers, nous avons pu compter sur les aides, participations et soutiens de Thonon Agglomération et du Département. Merci aux riverains de ces chantiers pour leur patience durant les travaux, chacun convient aujourd'hui que le résultat sécurise les déplacements de tous.

La vidéo protection a été déployée sur la commune, soit 21 caméras installées. C'est un choix assumé de vos élus, pas forcément par tous, mais force est de constater que ces équipements répondent bien aux objectifs attendus, à savoir protéger nos bâtiments publics des dégradations et aider dans leurs investigations les forces de gendarmerie. Nous en avons constaté l'utilité. J'en profite pour saluer les forces de gendarmerie qui nous font l'honneur d'être parmi nous ce soir et les remercier pour leur travail au quotidien.

Vous n'avez pas une tâche aisée. L'éloignement de vos deux casernes à Bons-en-Chablais et à Douvaine ne facilite pas toujours les choses, et je n'oublie que vous aussi, avez été en première ligne lors de la crise Covid.

J'en profite pour apporter tout mon soutien à la proposition de mon homologue, maire de Sciez, Cyril Demolis, d'installer une nouvelle caserne de gendarmerie dans sa commune, à proximité immédiate de la D1005.

Je tiens aussi à remercier la SnCF qui a permis et réalisé, à la demande des membres de l'association Sourires des Anges, la destruction de l'ancienne gare de Mésinges, puis le département de la Haute-Savoie pour la création d'un jardin des Souvenirs en mémoire des victimes de l'accident.

En matière de transition écologique, la crise énergétique que nous subissons actuellement laisse à penser que nous allons aborder un hiver 2023 difficile avec un risque de pénurie électrique qui exige un effort supplémentaire de notre part.

Pour autant, la commune d'Allinges, sous l'impulsion de son Agenda 2030, n'a pas attendu cette crise pour engager de nombreux travaux dans ses équipements avec :

- L'isolation des combles perdues ;

- Le changement des chaudières au stade et à l'école Joseph Dessaix (pour l'école : près de 80 % de subvention par l'État au titre des fonds France Relance et de la Région Auvergne Rhône-Alpes) ;
- La modernisation de l'éclairage public : passage en LEDs progressivement, extinction de 22 heures à 6 heures du matin ;
- L'utilisation de la biomasse (plaquettes bois) pour chauffage de la nouvelle école...

Ce plan de sobriété énergétique s'inscrit dans le prolongement de la politique volontariste environnementale menée par notre équipe depuis plusieurs années.

Il sera poursuivi en matière de lutte contre le changement climatique et la protection de notre environnement, tout comme les investissements portés par Thonon Agglo en termes de mobilité, de mise aux normes de nos réseaux d'eaux usées. Il faut savoir qu'Allinges, en cas d'orage, continue de polluer le milieu naturel notamment le Pamphiot. Le renouvellement de notre réseau d'eau potable, devenu obsolète dans certains endroits, à Noyer par exemple où il datait de 1930, vient d'être rénové aussi par Thonon Agglo.

Les perspectives de travaux et d'investissement pour les prochaines années vont dépendre de nombreux facteurs qui impactent de fait nos capacités d'autofinancement.

Le recours à l'emprunt n'est pas souhaitable. Nous devons garder des ratios d'endettement raisonnables et actuellement, avec les lourds investissements (écoles, voiries, acquisitions foncières...) réalisés ces dernières années, nous arrivons à un plafond qui se doit d'être respecté... D'ailleurs, je me demande comment nous pourrions faire, à ce jour, tous ces travaux avec la configuration actuelle, tant en termes de coûts des travaux que du montant des taux d'intérêts. Nous avons eu la chance de bénéficier de ces deux contextes favorables.

Pour autant en 2023, bonne nouvelle, nous allons enfin voir démarrer des travaux de sécurisation des carrefours du Crêt Baron et de Chignens avec la mise en sécurité de la route du Moulin, de la route de la Grange Allard avec la réalisation de trottoirs, l'ajout d'un parking aux abords du Fam du Moulin, d'une aire de retournement des bus, d'un arrêt bus scolaire aux normes et l'installation d'un point d'apports volontaires de déchets ménagers.

Je tiens à remercier Haute Savoie Habitat, propriétaire des locaux du Fam du moulin, les familles Delevaux, Bron et Veillet, d'avoir accepté de céder les emprises foncières nécessaires à ces réalisations. Je tiens à remercier très chaleureusement nos conseillers départementaux Patricia Mahut et Richard Baud pour le suivi de ce dossier.

M. Baud qui a travaillé d'arrache pieds sur ce dossier, et tout comme les services de l'agglo pour la partie mobilité, gestion des déchets, réseaux humides.

Sur le plan financier, la commune aura en charge le déplacement de l'oratoire et les acquisitions foncières. Nous avons la chance sur ce dossier, d'avoir eu une écoute bienveillante suivie d'un soutien financier non négligeable, décisif, du conseil départemental.

Avec les aménagements du carrefour de Noyer, les travaux du carrefour du Crêt Baron qui vont bientôt débutés sont de beaux exemples de l'utilité de notre Agenda 2030 : ces deux points noirs de la commune ont été identifiés par le groupe de travail « *sécurité des routes* », comme prioritaires.

Cette démarche, avec la limitation des vitesses « zone 30 », de certains secteurs de la commune, des chemins piétonniers sécurisés, la sécurisation des arrêts de bus avec Thonon Agglo, le déploiement de trottoirs auprès des écoles, etc., a permis à la commune d'Allinges d'obtenir le label « Ville Prudente ».

En 2023, Thonon Agglo va poursuivre les travaux de mise en séparatifs de nos réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées (Chemin de Leyriat, Avenue de Lonnaz, Rue du Bassin à Noyer, qui continuent en cas d'orages de polluer le milieu naturel) ainsi que la mise aux normes et sécurisation de certains arrêts de bus.

Autre bonne nouvelle aux Fleyssets : la prochaine installation fin 2023-2024 d'un cabinet de médecins et de kinés : 8 médecins généralistes, Sos médecins, dont 2 qui devraient consulter dans leurs locaux. Cette offre viendra compléter celle du cabinet médical de la femme, déjà opérationnel juste en face du projet et celle du pôle médical de Noyer.

Après avoir marqué une pause depuis 2 années, nous devrions aussi reprendre les travaux de préservation du site des châteaux. À la suite du diagnostic sanitaire initial, et finalisé Château Neuf, nous devrions nous « attaquer » à Château Vieux.

En collaboration avec le CAF – Club alpin français –, le mur d'escalade naturel derrière les ateliers municipaux sera rendu opérationnel. Allinges aura donc 2 murs d'escalade, avec celui en intérieur à l'école de l'Aérospatiale, qui est très prisé depuis sa mise en fonction.

En 2023, nous allons remettre à plat notre futur plan pluriannuel d'investissements, en lien avec l'étude financière demandée au cabinet de conseil et gestions en finances locales, Stratorial, et le futur projet de territoire de Thonon Agglo avec son corollaire, le pacte financier et fiscal du territoire.

Dès cette année, les élus de Thonon Agglo devront se prononcer sur son projet territorial, ma position est connue de tous : je pense qu'il faut avant toute chose nous recentrer et nous concentrer sur nos compétences obligatoires, « notre cœur de métier » :

- Bien et mieux faire les choses en termes d'aménagement du territoire avec le PLUi HM ;
- Finaliser nos réseaux, eaux, eaux usées, pluviales ;
- Accélérer le rythme des travaux nécessaires à la lutte contre les pollutions diffuses des milieux naturels ;
- Améliorer notre volet mobilité
- Dynamiser notre tissu économique et agricole sans oublier le volet habitat et le volet gestion des déchets avec un enjeu majeur avec l'obligation dès janvier 2024 pour tous les ménages de trier ses déchets biodégradables.

Pour les autres compétences (petite enfance, jeunesse, culture...), c'est aux communes de se les approprier et de créer des synergies entre elles si nécessaire : ces prérogatives ont besoin d'une gestion de proximité.

Crise Covid, guerre en Ukraine, avec son corollaire crise énergétique... Tous ces éléments, nous (et plus particulièrement vos élus) invitent une fois de plus à être réactifs, novateurs, agiles, en résumé : à assumer la responsabilité que nous avons sollicitée.

Pour autant, restons positifs, ces derniers mois ont été d'une extraordinaire richesse en événements et animations avec en point d'orgue l'inauguration de la nouvelle école (tant attendue...) de l'Aérospatiale.

De nombreuses manifestations culturelles, festives, sportives et associatives, avec le retour du traditionnel Carnav'Allinges, les tournois de foot et de tennis, la fête de l'école à l'Aérospatiale pour une première édition, le gala de la MJC, la troisième édition du forum des Associations, la première édition de la Muco'Run...

Le tout avec une importante programmation estivale aux Châteaux : spectacles d'Allinges Autrefois, soirées théâtrales avec la Compagnie du Graal, rencontres baroques et festival de musique baroque, nuit des Jeudis Électro, les expositions du CLALS (Cercle Littéraire Artistique Léman Savoie), la semaine « Le CLALS dans tous ses états », les journées du patrimoine sous l'égide de l'ASCA (Association de Sauvegarde des Châteaux des Allinges) ...

Sans oublier, fin septembre le succès, malgré le temps maussade, de l'édition 2022 de la Virade de l'Espoir sur le site de Mésinges avec plus de 148 000€ récoltés pour financer la recherche pour combattre cette terrible maladie qu'est la mucoviscidose.

Je voudrai remercier toutes celles et ceux qui contribuent à faire d'Allinges une commune accueillante, bienveillante, dynamique, vivante et attrayante à savoir :

- L'ensemble du personnel communal pour son professionnalisme et son implication au quotidien, que ce soit l'équipe administrative, scolaire, ou technique ;
- L'équipe active et efficace de ma municipalité ainsi que tous les membres du conseil municipal pour le travail effectué au jour le jour. Je tiens à souligner votre implication, votre disponibilité et bien sûr j'associe vos conjointes, conjoints et proches à ces remerciements ;
- Les membres extérieurs du conseil qui participent aux travaux menés dans le cadre de l'Agenda 2030 ;
- Les forces vives de notre commune, agriculteurs, commerçants, artisans et industriels qui contribuent à éviter, et nous luttons contre, la « dortoirisation » de notre belle commune ;
- Les présidentes et présidents de nos nombreuses et actives associations.

Comme vous le savez, humilité, respect, dignité, sens de l'intérêt général, sont les valeurs que nous souhaitons faire perdurer. Nous n'avons et nous n'aurons pas de réponse à tout.

Pour vos élus, rendre possible l'avenir, c'est aussi prendre en compte les réalités de notre société et de notre économie en pleine évolution, mutation, en investissant dans l'éducation de nos enfants et en préservant notre environnement, notre patrimoine historique et naturel. C'est cette vision à moyen et long terme qui nous anime au quotidien.

C'est sur ces mots qu'au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous présente mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous, vos familles, et vos proches pour cette nouvelle année 2023.

Avant de vous convier à trinquer autour du verre de l'amitié avec des produits bien de chez nous (Circuits courts) à Allinges, à savoir de la bière pression « La bière du Léman » (à consommer avec modération), des fromages de la maison Buttay qui a installé ses caves d'affinage à Mésinges, les boucheries Grassy et Ducret, la boulangerie Pains et Gourmandises à Noyer, les pizzas de Pizzalino en face de la mairie, et des rissoles de Meringue des Neiges de Mésinges.

Je vous souhaite à tous une très belle et heureuse année 2023 !